

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 8813			
Société : ATSSS			
Actif <input type="checkbox"/> Pensionné <input type="checkbox"/> Autre			
Nom & Prénom : Amaddah Abdellouahab			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. 0661818710 Total des frais engagés : Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
			
Date de consultation : 9/10/2023			
Nom et prénom du malade : Abdellah EL Fogir Khalya			
Age: 23			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : reflux			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Le : 13/09/23

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
9-8-2023	C3	grat.	INP: 091077300	Dr. Fadi CHEHAB Professeur Chirurgien CHU IBN ROCHD

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MUSC NASSIM Quartier Nassim Island Mag Commercial 880/A Rue N°14 Hay Hassani - Casablanca Tél 05 20 49 05 49 / INPE : 062114186	9.08.23	1050,20 DH

ANALYSES - RADIographies

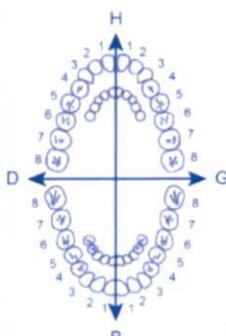
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr AABIO HAY NASSIM Analyses Médicales 2522896667 - 0522900063	09/08/2023	15 : 6611	693,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

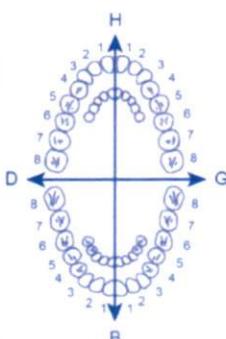
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**LABORATOIRE EXABIO HAY NASSIM DE BIOLOGIE
MEDICALE**

31 Hay Nassim, Lissasfa - Casablanca

Tel : 0522896667 E-mail : exabiohaynassim@gmail.com

ICE : 002897513000074 CNSS : 6728359 Matricule fiscale : 50492693 INPE : 093060556

Facture

N° facture : B2023-4213

Date : 14/09/2023

Date de prélèvement : 09/08/2023

Patient : Mme EL FAQIR Khadija

Analyses	Valeur en B	Montant
Test respiratoire à l'urée marqué au C13	565	678,00
Total B	565	678,00
APB	1,5	15,00
Majoration de garde		
Total		693.00

*Arrêtée la présente facture à la somme de : Six Cent Quatre-Vingt-Treize Dirhams ****

*Laboratoire d'Analyses Médicales
EXABIO HAY NASSIM
Dr Alaoui Idrissi Ihsane
Tél : 05 22 89 66 67 - 05 22 90 00 64*

Hôpital sans Tabac
Fumer tue

Casablanca, le : 9.8.2023

ORDONNANCE

Docteur : *M. El Fekir Tchadija sp. Amel dok.*

803,00
 1) Rg leva. cap. SV
 344/1 X 10
 $23,60 \times 2 = 47,20$
 1) Int. n° 1 85 SV
 44 X 10

 T - 1050,20 DH

SV
 Pr. Farid CHEHAB
 Professeur
 Chirurgien
 CHU IBN ROCHD

161 05 20 49 05 49 / INPE : 062 14186
 Hly Hassan - Casablanca
 Mag Commercial 880/A Rue N° 4
 Quartier Nassim Islaoui
 PHARMACIE MUSC NASSI



Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd
Hôpital Ibn Rochd - Casablanca

الملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد
مستشفى ابن رشد - الدار البيضاء



وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
الدار البيضاء ١٧٠٤٨
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Hôpital sans Tabac
Fumer tue

Casablanca, le : ٩-٨-٢٠٢٣

ORDONNANCE

Docteur :

Mr al Fagir Ibtou Sijah - ep. Muaddah.

1/ fest a l'arrivee

freud H.P

Pr. Farid CHEHAB
Professeur
Chirurgien
CHU-IBN ROCHD

Laboratoire d'Analyses Médicales
EXABIO HAY NASSIM
Dr Alaoui lemrani ihsane
Tél : 05 22 89 66 67 - 05 22 90 00 64



مختبر التحاليلات الطبية إكسابيو
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EXABIO
HAY NASSIM

Dr. ALAOUI LEMRANI Ihsane

Pharmacien Biologiste

DU assurance qualité en biologie médicale



Casablanca, le 10/08/2023

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 090823-239 Pvt du: 09/08/2023 11:07

Nom : Mme EL FAQIR Khadija

Page : 1/1

IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE

RECHERCHE D'HELICOBACTER PYLORI (Test respiratoire à l'urée marquée au 13 C)
prélevement air expiré

Index T0 : -25,84

Index T30 : -8,33

Index T30-T0 : 17,51

INDEX T30-T0< ou égale à 5 , le test est négatif

INDEX T30-T0>5 et <ou=10/ Test équivoque à confronter aux données cliniques

INDEX T30-T0>10: test positif

RESULTAT : positif

NB/ Analyse sous traitée au laboratoire Centre de biologie de Casablanca

Laboratoire d'Analyses Médicales
EXABIO HAY NASSIM
Dr Alaoui Lemrani Ihsane
Tél : 05 22 89 66 67 - 05 22 90 00 64

Nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons un bon rétablissement.

BIOCHIMIE • HEMATOLOGIE • BACTERIOLOGIE • VIROLOGIE • IMMUNOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • FERTILITE

تجزئة النرجس عمارة 114 محل 2 حي النسيم (قرب ثانوية القاضي عياض) - الدار البيضاء

Lot. Narjiss Imm 114 Mag 2 Hay Nassim (Près de Lycée Cadi Ayad) Casablanca - I.C.E.: 00289751300074

Tél.: 0522 89 66 67 / 0522 90 00 64 / 06 37 72 45 01 - E-mail : exabiohaynassim@gmail.com

inside.
For more information see package insert
of children.
Keep out of the sight and reach
of children.
Do not store above 30°C
with red ink.
Each white opaque capsule is printed
stearate, talc and titanium dioxide.
lactose monohydrate, magnesium
125mg. Inactive ingredients: Gelatin,
125mg, and tetracycline hydrochloride
potassium 140mg, metronidazole
Each capsule contains bismuth subcitrate
water (8 oz.).

be swallowed whole with a full glass
a day, for 10 days. The capsules should
conjunction with omeprazole 20mg twice
a day, after meals and at bedtime, in
be taken as three (3) capsules four times
Adult Dosage: Pylera® capsules should



GTIN 05016007207996

LOT 233041A

MFG 01 2023

EXP 12 2025

SN 237247678881

PYLERA® gélules

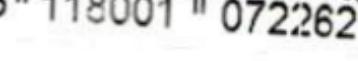
Boîte de 1 flacon de 120.

AMM N°281 DMP / 21 / NNP

PPV : 803,00 DH

Titulaire de l'AMM / Distributeur :

SOTHEMA, B.P.N° 127182 Bouskoura, MAROC



6 118001 072262



AstraZeneca

14

قرص صادر
للموسة المعدة
عن طريق الفم

ازوميبرازول

إينكسيوم®

من 40

14

comprimés
gastro-
résistants
Par voie orale

INExium®
ésoméprazole

40 mg



SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair bnoi al aquam roches
noires casablanca

INEXIUM

40 mg

Boîte 14

641/15DMP/21NRQ P.P.V: 123,60 DH

6 118001 020607

Act-Zeneca

إينكسيوم® 40 من
ازوميبرازول



Ogr GR

40 من